

LA CONSOMMATION DE POISSON EN FRANCE

par

Élisabeth SALEMBIEN

Cet article décrit le marché actuel du poisson en France, en distinguant les conserves et le poisson frais (1). Les sources de renseignements utilisées sont les statistiques de production établies par la Direction des Pêches Maritimes, les statistiques de consommation établies par le Service des Études Economiques et Financières (S.E.E.F.) et le C.R.E.D.O.C. (2) et les enquêtes sur les budgets familiaux de 1953 et 1956 (3).

Le poisson entre pour une faible part dans le budget **alimentaire** du Français : 3 % environ (dont 0,8 % pour les conserves) (4). La consommation moyenne annuelle par tête était en 1956 d'environ 3 000 fr. pour le poisson frais et 1 000 fr. pour les conserves ; la dépense de poisson frais est du même ordre que celle de l'huile, sept fois plus faible que celle de viande (5) ; le Français dépense en conserves de poisson un peu plus que pour les autres conserves (légumes et viande) et quatre fois moins qu'en alcools, liqueurs et apéritifs.

Le tableau I donne l'évolution de la production des produits de la mer depuis 1950. Le tableau I-A indique les quantités et les valeurs au débarquement des produits pêchés en bateau et ne tient pas compte des importations et exportations. Le tableau I-B indique les quantités de poissons livrées à l'industrie de la conserve.

Le tableau II donne l'évolution de la consommation territoriale (ménages et collectivités) depuis 1950.

Les chiffres de production et de consommation ne peuvent être confrontés directement. En effet, la production donnée dans le tableau I est chiffrée en valeur au débarquement et ne couvre pas tout ce qui est consommé (les poissons d'eau douce et les poissons et produits de la mer non pêchés en bateau ne sont pas comptés).

(1) Par convention, les crustacés, mollusques, coquillages, poissons fumés, salés ou séchés sont considérés comme « poisson frais » (coquillage, crustacés et mollusques représentent environ 25 % du total « poisson frais »).

(2) Cf. « Consommation », n° 2, 1958.

(3) L'enquête de 1953 a été effectuée auprès de 5 000 ménages environ : ouvriers, employés et cadres moyens de l'agglomération parisienne et des villes de plus de 100 000 habitants. L'enquête de 1956 a porté sur 20 000 ménages représentatifs de la population française. Sur la présentation de ces enquêtes, se reporter à « Etudes Statistiques », n° 2, avril-juin 1957, « l'élasticité des dépenses alimentaires d'après deux enquêtes sur les budgets familiaux (1951-1953) » par J. VORANGER et à « Consommation », n° 1, 1958 « Les budgets familiaux en 1956 », par G. ROTTIER et E. SALEMBIEN.

(4) L'alimentation représente 46 % de la dépense totale de consommation.

(5) Viande de boucherie et porc frais.

TABLEAU 1

(Source : Annuaire Statistique de la Direction des Pêches Maritimes)

A - QUANTITÉS (tonnes) ET VALEUR (millions de F courants)
DE LA MARÉE PÊCHÉE EN BATEAU ET DÉBARQUÉE EN MÉTROPOLE

A	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Ensemble des poissons et crustacés								
Quantités	342 845	370 650	377 210	404 746	395 214	411 536	427 194	405 447
Valeur	25 414	30 892	35 368	37 702	41 059	43 350	50 144	55 360

B - QUANTITÉS DE POISSONS SAISONNIERS MIS EN CONSERVE (tonnes)

B	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Harengs	3 445	6 007	8 183	11 525	8 338	9 082	8 848	2 642
Maquereaux	8 204	15 361	17 037	17 171	15 821	18 732	15 516	23 535
Sardines	17 626	21 441	20 720	22 835	27 215	14 140	40 752	22 141
Thon	11 594	12 612	11 950	11 783	12 680	12 071	13 870	21 154
TOTAL	40 869	55 421	57 890	63 314	64 054	54 025	78 986	69 472

TABLEAU II
CONSOMMATION EN MILLIARDS DE FRANCS COURANTS

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Poisson frais	73	93	116	119	124	148	160	177
Conserves de poisson	31	43	46	47	42	48	48	51

Le tableau III indique, à titre de comparaison, l'évolution du volume de la consommation de quelques autres produits alimentaires.

TABLEAU III
CONSOMMATION PAR TÊTE A PRIX CONSTANTS
(Indice 100 = 1950)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Poisson frais	100	107	104	113	113	127	129	131
Conserves de poisson	100	99	108	109	97	106	100	103
Viande de boucherie et porc frais .	100	103	108	117	125	129	130	132
Charcuterie-tripeirie-conserves de viandes	100	93	119	137	145	152	160	176
Oeufs	100	103	101	104	105	111	116	118
Lait-fromage	100	104	101	103	108	110	111	112
Alimentation	100	106	105	110	113	116	118	122
CONSOMMATION TOTALE .	100	106	108	113	116	122	128	134

La première partie de cette note décrit la structure actuelle du marché ; la seconde analyse le comportement des consommateurs.

I. — STRUCTURE DU MARCHÉ

L'organisation du marché du poisson en France est assez mal connue. Une caractéristique essentielle relevée dans les travaux préparatoires aux Plans de Modernisation et d'Équipement est le déséquilibre entre la capacité de production et la consommation. On note ces dernières années un développement rapide des moyens de production sans que la consommation — faute d'amélioration suffisante dans les secteurs de distribution et de transformation — s'accroisse de façon correspondante.

Pour développer la consommation du poisson, il faudrait améliorer les circuits de distribution, abaisser les prix, améliorer les conditions du transport et de la manutention.

Le circuit comprend les pêcheurs armateurs, puis les mareyeurs (au nombre de 1 100) qui revendent le poisson aux grossistes, demi-grossistes, détaillants, industriels et collectivités, soit directement, soit par l'intermédiaire de mandataires (au nombre de 69) ou de commissionnaires (au nombre de 14) (1). Le nombre des grossistes est de l'ordre de 200, celui des détaillants se situe entre 20 000 et 25 000. En fait, les circuits de distribution sont très complexes. Le coût de distribution, le nombre et la répartition des points de vente sont mal connus. Ceci rend difficile une étude de marché.

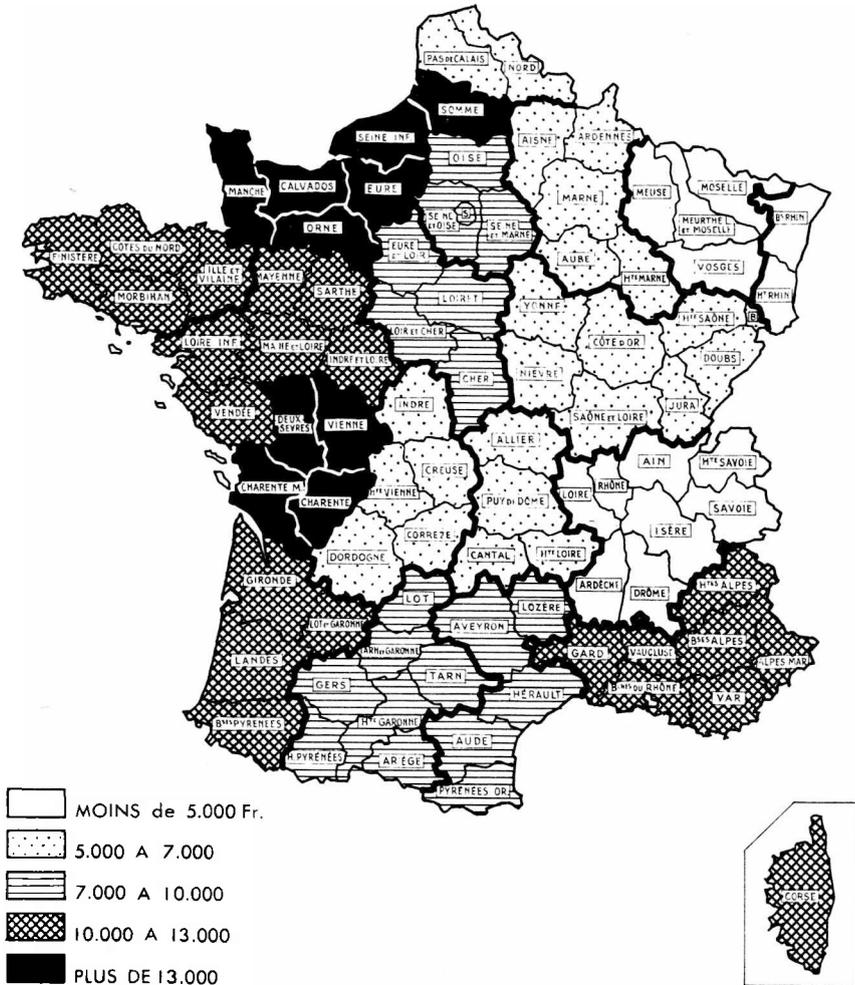
L'organisation actuelle du marché entraîne des coûts de distribution anormalement élevés et des différences considérables entre régions et communes, comme le révèle l'étude des différentes enquêtes sur les budgets de famille, particulièrement celle de 1956.

(1) 60 % des ventes des mareyeurs se font sans ces intermédiaires.

1.1. — Influence régionale.

L'enquête de 1956 permet de connaître les consommations moyennes par ménage pour les 18 régions de l'I.N.S.E.E. La carte 1 montre d'importantes différences de consommation de poisson frais entre les régions côtières et intérieures ; en effet, la consommation de poisson frais passe du simple (4 500 F pour la région de Nancy) au triple (13 000 F pour la région de Poitiers), quand on va de l'Est au littoral (1). De plus il faut noter que ce sont là des dépenses et que la différence de consommation effective est plus forte, si l'on admet que les prix sont moins élevés sur la côte (2).

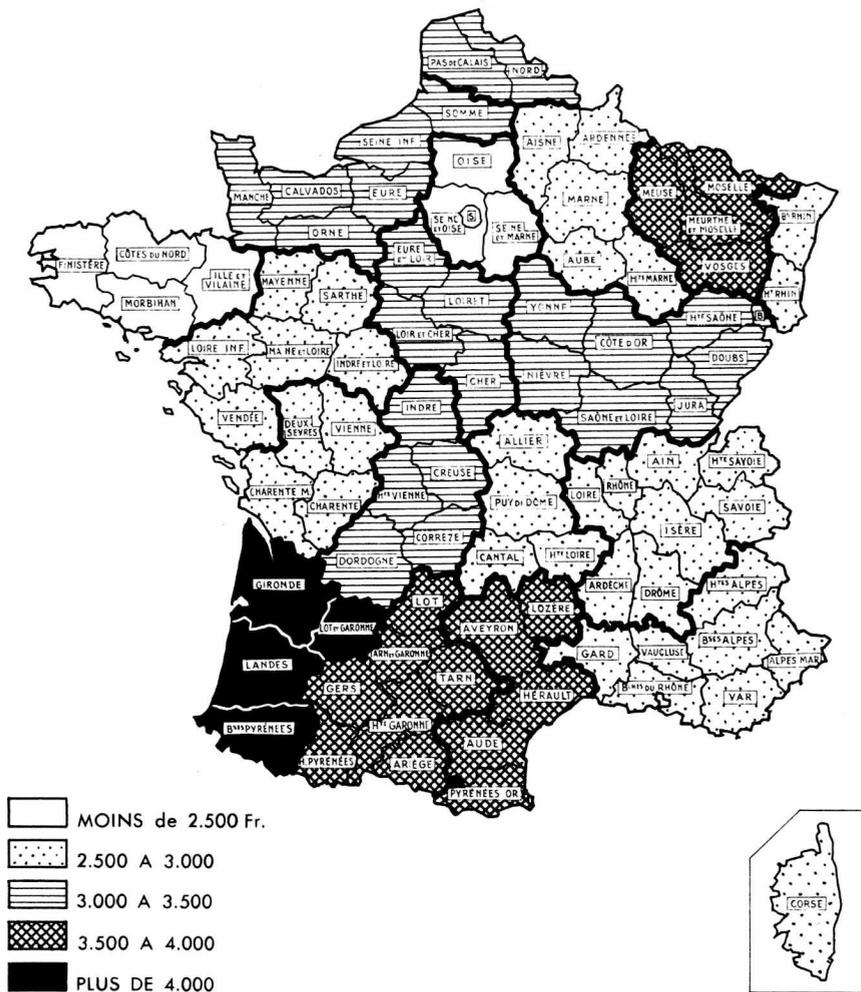
CARTE 1
Consommation annuelle de poisson frais par ménage
(toute population)



(1) Les dépenses moyennes annuelles par ménage sont données en annexe (cf. tableau VI).
 (2) Hypothèse confirmée par les prix de détail de quelques poissons relevés par l'I.N.S.E.E. dans ses différentes directions régionales.

La carte II indique les différences régionales de la consommation de conserves de poisson. Les consommations ne sont pas régulièrement plus élevées dans les régions intérieures ; il semble donc que les conserves de poisson ne soient pas un substitut direct du poisson frais. Les écarts sont moins grands que pour le poisson frais ; la consommation varie seulement du simple (2 500 F pour la région parisienne et celle de Rennes) au double (5 000 F pour la région de Bordeaux) ; mais la région bordelaise a une consommation nettement plus élevée que les autres régions : c'est une région de production soumise à des habitudes alimentaires très anciennes (Bordeaux étant depuis plusieurs siècles importateur de conserves de poisson). Si on ne tient pas compte de cette région, la consommation annuelle par ménage varie seulement de 2 500 à 4 000 F.

CARTE II
Consommation annuelle de conserves de poisson par ménage
(toute population)



Si on dresse séparément la carte de consommation de poisson frais des ruraux et celle des urbains, les différences régionales persistent. La consommation

de poisson frais des ruraux est plus faible (sauf pour la région du Nord où les grandes agglomérations sont éloignées de la mer), mais les différences relatives entre régions restent du même ordre.

Pour les conserves, l'aspect des cartes est différent. Dans le Sud (1), les dépenses des ruraux sont plus élevées que celles des urbains. Elles sont du même ordre pour trois régions (Nantes, Dijon et Marseille) et plus faibles ailleurs.

Il existe donc une différence de niveau de consommation entre les ruraux et les urbains ; celle-ci, moins sensible que les disparités régionales n'est pas négligeable. L'examen des résultats de l'enquête de 1956 par catégorie de communes permet de juger de son importance.

1.2. — Influence de la catégorie de communes.

Le tableau IV donne les dépenses par catégorie de communes.

TABLEAU IV

Dé- penses par tête en francs (1956)	Catégorie de communes				
	Communes rurales (1)	Communes de 2 à 10 000 hab.	Communes de 10 à 100 000 hab.	Communes de + de 100 000 hab.	Paris et sa Banlieue
Poisson frais	2 100	2 300	3 000	3 400	3 800
Conserves de poisson	970	1 010	1 000	990	940
Revenu par tête (2).	161 000	192 000	224 000	235 000	322 000

(1) Communes de moins de 2.000 habitants agglomérés au chef-lieu.
(2) Ressources déclarées dans l'enquête 1956.

On remarque que la consommation de poisson frais augmente avec l'importance de la commune. Les différences de revenu ne suffisent pas à expliquer ces écarts : les villes étant mieux approvisionnées en poisson frais, les possibilités d'achat y sont plus grandes.

Quant aux conserves, la dépense annuelle est de l'ordre de 1 000 F par personne quelle que soit la taille de la commune ; à revenu égal, les ruraux et habitants des petites communes consomment donc plus de conserves que les urbains.

1.3. — Influence de facteurs sociologiques.

Outre les facteurs géographiques (région et catégorie de communes), d'autres facteurs influencent la consommation de poisson.

1.3.1. — La catégorie socio-professionnelle (2).

La part du poisson dans le budget alimentaire est faible, mais cette part varie avec la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (3). Le poisson frais représente de 1,8 à 3,4 % de la dépense alimentaire, tandis que la part des conserves varie de 0,60 à 0,86 %.

(1) Régions de : Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Montpellier.

(2) Le code utilisé est celui de l'I.N.S.E.E.

(3) Les coefficients budgétaires relatifs aux catégories socio-professionnelles sont donnés en annexe cf. tableau VII).

Il semble que la part du poisson frais croisse avec la dépense alimentaire. Pour les conserves, on remarque que les agriculteurs, ouvriers, manœuvres, dépendent plus que le Français moyen (1), alors que leur budget alimentaire est inférieur (2). Par contre, les commerçants, les cadres moyens se situent au-dessous de la moyenne alors que leur dépense alimentaire est plus importante.

1.3.2. — Le type de ménage.

L'examen de la part du poisson dans le budget alimentaire ne permet pas de déceler une influence significative de la composition du ménage. Il semble cependant que les familles sans enfant consomment davantage de conserves de poisson (3).

II. — LE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

Dans cette partie nous essayons d'interpréter les différences de consommations relevées dans le paragraphe précédent.

II.1. — Influence du revenu.

Nous avons déterminé graphiquement l'élasticité de la demande de poisson, c'est-à-dire le pourcentage d'accroissement de la consommation de poisson qui correspond à une augmentation du revenu de 1 %.

Pour cela, nous avons porté sur un graphique, en coordonnées logarithmiques, les dépenses de poisson par tête en ordonnées, et le revenu moyen par tête en abscisses. La pente de la droite ajustée au nuage de points ainsi obtenu est une estimation du coefficient d'élasticité-revenu du poisson. Si la pente est de 0,8, cela signifie qu'à une augmentation du revenu de 10 % correspond un accroissement de 8 % de la demande de poisson.

Pour éviter que l'élasticité soit biaisée par l'influence d'autres facteurs que le revenu (facteurs géographique ou sociologique, dont nous avons vu l'existence et l'importance dans la première partie de cette étude) nous avons considéré des populations aussi homogènes que possible. C'est pourquoi, nous nous sommes limités à la région parisienne et aux grandes villes de province, choix qui permet des comparaisons avec des résultats obtenus antérieurement (cf. tableau V ci-dessous).

TABLEAU V

COEFFICIENTS D'ÉLASTICITÉ PAR RAPPORT A LA DÉPENSE TOTALE
POUR LA CONSOMMATION DE POISSON

ENQUÊTES		Paris	Grandes villes	France entière
1951 (1)	Poisson (2)	1,1	0,6	
1953 (1)	Poisson (2)	0,6	0,7	
1956	{ Poisson (3)	0,6	0,8	0,9
	{ Poisson frais (3)	0,7	0,8	
(1) Source : "L'élasticité des dépenses alimentaires d'après deux enquêtes sur les budgets familiaux" par J. VORANGER "Etudes Statistiques" N°2, Avril-Juin 1957. (2) Ensemble poisson frais et conserves de poisson. (3) Elasticités obtenues graphiquement (cf. graphiques I et II).				

(1) Moyenne calculée sur l'ensemble de la France.

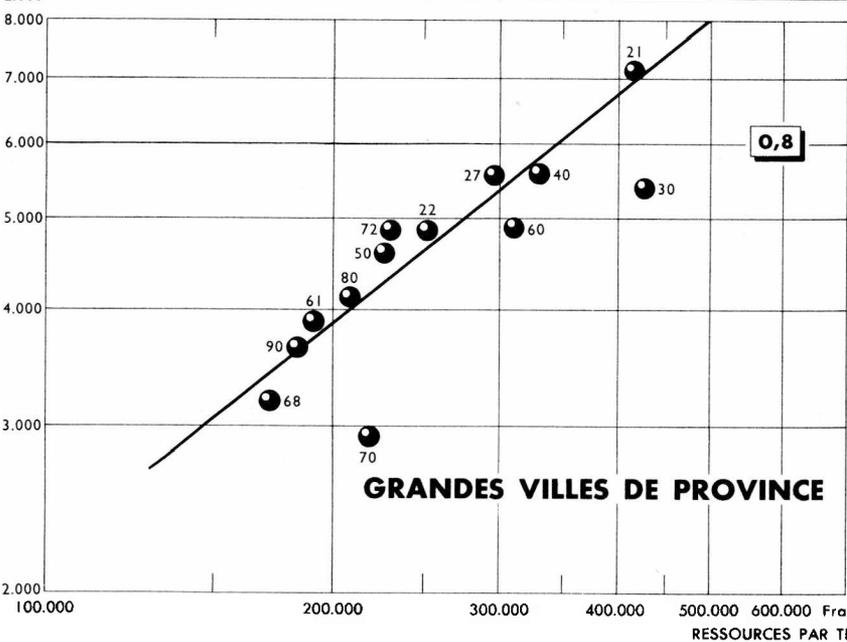
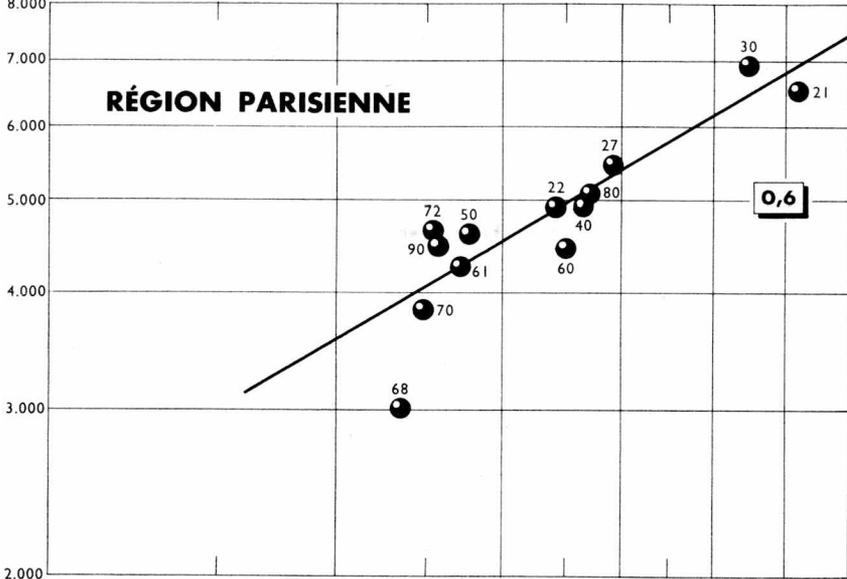
(2) Les « autres » (C 5 80 de l'I.N.S.E.E.) et les inactifs sont aussi dans ce cas, mais ce sont des catégories socio-professionnelles peu homogènes.

(3) Le tableau VIII, présenté en annexe, indique la part du poisson dans le budget alimentaire des différents types de ménages. Ce tableau établi à partir des résultats de l'enquête de 1953 est relatif à trois catégories socio-professionnelles : ouvriers, employés et cadres moyens.

GRAPHIQUE I

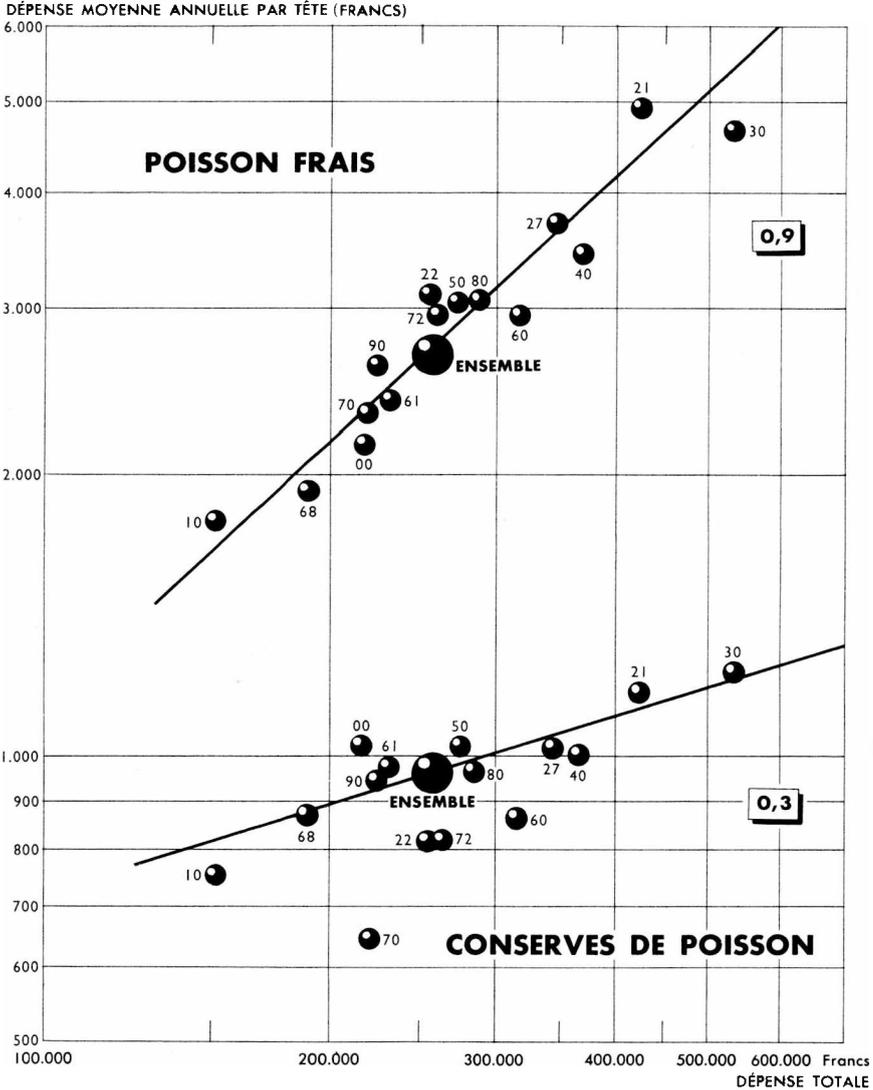
Dépenses de poisson par tête pour les différentes catégories socio-professionnelles

DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE PAR TÊTE (FRANCS)



Pour les enquêtes de 1951 et de 1953 (1), les coefficients d'élasticité ont été déterminés sur des données relatives à l'ensemble des catégories sociales. Les ménages ont été groupés suivant la dépense totale par unité de consommation. Le stade actuel du dépouillement de l'enquête de 1956 n'a pas permis une telle classification des ménages. Les coefficients d'élasticité ont été estimés à partir des

GRAPHIQUE II
Dépense moyenne annuelle par tête
pour les différentes catégories socio-professionnelles
(France entière)



(1) Pour plus d'information, se reporter à l'étude de J. VORANGER « L'élasticité des dépenses des ménages d'après les enquêtes sur les budgets de familles de 1951 et 1952 », Annales du C.R.E.D.O.C. avril-juin 1956.

dépenses moyennes par catégorie socio-professionnelle. Il en résulte un léger biais : les différences des dépenses sont imputables à la fois au revenu et à la catégorie socio-professionnelle. Cette méthode repose en effet sur deux hypothèses : à revenu égal le comportement des ménages appartenant à des catégories socio-professionnelles distinctes est le même ; le coefficient budgétaire (c'est-à-dire la part de la dépense considérée dans la dépense totale) est le même dans toutes les catégories. Ces hypothèses ne sont pas entièrement vérifiées mais les résultats obtenus sont tout de même comparables à ceux établis à partir des enquêtes de 1951 et de 1953.

D'autre part, la consommation de poisson frais varie avec l'importance de la commune, aussi le coefficient établi sur les données relatives à la France entière est-il surestimé ; à revenu égal, les possibilités d'achat du consommateur diffèrent d'une région à l'autre et sont aussi fonction de la taille de la commune.

Pour les conserves, nous avons estimé l'élasticité à partir de données par catégorie socio-professionnelle pour la France entière (cf. Graphique II). Le risque de biais est moins grand puisque la consommation de ce produit est peu sensible à la taille de la commune.

Il semble légitime de retenir les élasticités-revenu suivantes : 0,75 pour le poisson frais, et 0,30 pour les conserves.

II. 2. — Influence des prix.

Des essais ont été faits pour estimer dans quelle mesure la consommation de poisson est influencée par les prix (prix du poisson, prix de la viande).

L'étude d'une élasticité-prix pour l'ensemble du poisson, et même pour le poisson frais d'une part, pour les conserves d'autre part, n'est pas satisfaisante ; ces postes ne sont pas assez homogènes des points de vue qualité et prix. Cependant, il apparaît une faible substitution entre viande et poisson.

Une étude plus particulière des conserves de thon a permis d'estimer une élasticité-prix pour ce produit. Elle est de l'ordre de — 0,3, c'est-à-dire que si le prix augmente de 10 %, la consommation de conserves de thon diminue de 3 % (1)

CONCLUSION

De cette étude ressortent les résultats suivants.

1° La consommation de poisson frais varie fortement d'une région à l'autre et augmente en même temps que la taille de la commune. La consommation de conserves est peu soumise à l'influence régionale ; les différences peuvent s'expliquer par des habitudes alimentaires (les ruraux et les travailleurs manuels en consomment un peu plus que les autres). Il semble donc que poisson frais et conserves de poisson ne soient pas des substituts. Ce sont deux produits différents vis-à-vis desquels les consommateurs n'ont pas le même comportement.

2° L'estimation d'une élasticité de la consommation par rapport au revenu est délicate ; il existe des différences de comportement entre ruraux et urbains et la situation géographique a une grande importance. On peut cependant dire que le poisson frais est plus élastique que les conserves et qu'une augmentation du revenu dans les années à venir entraînera une plus forte augmentation de la consommation de ce produit. Les résultats obtenus ne peuvent être utilisés qu'avec précaution pour la prévision : une amélioration de la distribution dans les petites communes et les régions intérieures modifierait notablement la situation actuelle du marché.

(1) Le modèle utilisé est le suivant :

$$\log \frac{q}{n} = b^* \log \frac{R}{\bar{\omega}n} + \alpha \log \frac{p}{\bar{\omega}} + C^{te}$$

q = quantité de thon consommée ;
 n = population moyenne de la France ;
 R = consommation territoriale totale ;
 p = prix de la boîte de thon ;
 $\bar{\omega}$ = indice des prix de détail ;
 b* = coefficient d'élasticité-revenu donné a priori = 0,3 (cf. graphique II).

ANNEXE 1

TABLEAU VI

DÉPENSE DE POISSON PAR MÉNAGE POUR DIFFÉRENTES RÉGIONS
(Dépense moyenne annuelle exprimée en Francs)

Régions	Dépense de poisson frais	Dépense de conserves de poisson
Paris	9 600	2 500
Lille	5 700	3 100
Rouen	13 000	3 300
Reims	5 900	2 600
Nancy	4 500	3 600
Rennes	11 700	2 500
Nantes	10 400	2 800
Orléans	7 000	3 500
Dijon	5 300	3 100
Limoges	5 300	3 400
Clermont-Ferrand	5 100	3 000
Lyon	4 700	2 800
Bordeaux	10 800	5 300
Montpellier	7 200	3 600
Toulouse	7 100	4 000
Marseille	12 000	2 800
Poitiers	13 300	2 600
Strasbourg	4 700	3 000

ANNEXE 2

TABLEAU VII

PART DE LA CONSOMMATION DE POISSON DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE
POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Catégories socio-professionnelles	Dépense alimentaire par tête	%o dépense alimentaire		
		Poisson frais	Conserves de poisson	Ensemble du poisson
00. Exploitants agricoles..	119 900	17,9	8,6	26,5
10. Salariés agricoles	87 400	20,4	8,6	29,0
21. Industriels, gros commerçants	147 800	33,5	7,9	41,4
22. Artisans	112 500	27,6	7,3	34,9
27. Petits commerçants ..	135 100	27,5	7,5	35,0
30. Professions libérales, cadres supérieurs	143 400	32,5	8,6	41,1
40. Cadres moyens	133 700	25,7	7,6	33,3
50. Employés	122 400	24,7	8,3	33,0
60. Contremaîtres	136 800	21,8	6,3	28,1
61. Ouvriers	116 700	20,7	8,4	29,1
68. Manœuvres	103 100	18,7	8,5	27,2
70. Gens de maison, femmes de ménage....	106 200	22,1	6,0	28,1
72. Autre personnel de service	127 200	23,4	6,4	29,8
80. Autres (armée, police, artistes, clergé).....	114 800	26,5	8,3	33,8
90. Inactifs	114 200	23,1	8,3	31,4
ENSEMBLE	118 600	22,8	8,2	31,0

ANNEXE 3

TABLEAU VIII

PART DE LA CONSOMMATION DE POISSON (1) DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE SUIVANT LES TYPES DE MÉNAGES

(Enquête 1953)

	2 adultes 0 enfant	2 adultes 1 enfant	2 adultes 2 enfants	3 adultes 0 enfant	2 adultes 3 ou 4 enfants 3 adultes 2 ou 3 enfants	3 adultes 1 enfant 4 adultes 0 ou 1 enfant
Poisson frais	2,95	2,75	2,98	2,66	2,99	3,11
Conserves de poisson	0,87	0,85	0,78	0,95	0,92	0,97
Dépense alimentaire totale	163 500	120 700	102 300	143 000	89 100	116 000
(1) Exprimée en pourcentage.						